

# **REPUBLIQUE FRANCAISE MAIRIE DE SOMBACOUR**

## **Compte rendu de la séance Conseil municipal de Sombacour du 2 mai 2018**

### **Membres présents :**

Mesdames BISTON Jocelyne, BLONDEAU Fabienne, LECHINE Marie Jeanne, ROGNON Marguerite, JEANNIN Maryse, SCALABRINO Maryline.  
Messieurs BAUD Bernard, BOUVERET Xavier, CERF Stéphane, FAIVRE Alban, KALLAL Ahmed, TOUBIN Frédéric, Louis SIEVERT, Fabrice VILLAME.

### **Membre excusé :**

**Secrétaire de séance :** Mr KALLAL Ahmed.

La séance se déroule sous la Présidence de Mme Jeannin Maryse, Maire de la commune.

Début de séance à 20h05.

## **1 – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 29 MARS 2018**

Le compte-rendu est validé à l'unanimité.

## **2 – Projet d'agrandissement de la carrière**

La Société des Carrières de l'Est a fait parvenir à la commune une proposition de contrat de fortage concernant l'agrandissement de la carrière, carrière à ciel ouvert de roche massive calcaire.

La surface des terrains occupés s'élèvera à 25,87 ha.

Le contrat sera établi pour une durée de 30 ans et prendra effet à la date de signature de l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter.

L'accès au terrain sera identique. La desserte sera entièrement située sur le territoire de la Commune de Sombacour.

Une indemnité fixe d'occupation forfaitaire annuelle sera versée aux communes de Bians-les-Usiers et de Sombacour. Une redevance sera par ailleurs versée, proportionnelle au nombre de mètres cubes de matériaux extraits et calculée pour chaque période couvrant l'année civile écoulée.

Choix du scénario 1 : de 340 000 à 400 000 tonnes par an soit un camion toutes les 4 à 5 minutes, pour une redevance maximum sur 30 ans de 2255000 €.

Les Carrières de l'Est s'engagent à refaire les chemins communaux autour de l'exploitation.

Le Conseil Municipal sollicite la carrière pour que les camions qui vont à Vuillecin passent par Bians-les-Usiers afin de limiter les passages dans la Grande rue.

Le Conseil Municipal se prononce pour l'agrandissement de la carrière à l'unanimité.

### **3 – CONSULTATION POUR L'EMPRUNT DE 400 000 €**

Une consultation a été lancée concernant la réalisation d'un emprunt de 400000 € pour l'année 2018, sur une durée de 15 ans.

3 organismes bancaires ont répondu. Le taux le plus faible est proposé par la Banque Populaire : 1,25 % avec échéances constantes.

Le prêt de 400 000 € sera donc souscrit pour une durée de 15 années auprès de la Banque Populaire. Accord à l'unanimité.

## **4 – AVANCEMENT DE GRADE : RATIOS**

Il appartient à chaque assemblée délibérante de fixer le nombre maximum de fonctionnaires pouvant être promus à un grade considéré. La délibération doit fixer ce taux pour chaque grade accessible par la voie de l'avancement de grade.

Madame le Maire propose de fixer le taux de 100 % pour les deux grades pouvant être envisagés :

- Adjoint technique principal de 2<sup>e</sup> classe : 100 % ;
- Rédacteur principal de 2<sup>e</sup> classe : 100 %.

La délibération n'implique pas le passage immédiat des agents au grade supérieur, seule une décision de l'autorité territoriale permettra l'accès au grade supérieur, l'agent devant par ailleurs remplir les conditions.

## **QUESTIONS DIVERSES**

1 – Les travaux de réhabilitation des anciennes écoles débuteront fin mai. Le dossier pour le désamiantage est en cours (5 semaines de délai).

2 – Projet de la maison de santé : le personnel soignant a accepté le principe de la maison de santé. Le prix de location sera harmonisé avec les prix appliqués à Levier. L'Agence Régionale de Santé a accepté le projet d'une 2<sup>ème</sup> maison de santé au sein de la CCA 800, le bassin de vie étant celui de Pontarlier. Des subventions pourront être obtenues. Les médecins doivent à présent faire le projet. L'installation ne se fera pas avant fin 2019.

3- Demande de réduction de la taxe d'aménagement, à la suite de la requalification d'une partie de bâtiment en local professionnel : pas d'exonération ni de réduction acceptée.

4- Boîte à livres : Monsieur Jacques Baud réalisera une boîte à livres gratuitement, les fournitures seront payées par la commune. Elle sera installée à côté de la poste près de l'abri bus.

5- Bois : rencontre avec Mr Nicolas de l'ONF pour les travaux forestiers 2018. Des devis seront demandés : la date limite de réponse est fixée au 28 juin.

Des travaux sont également à prévoir autour du réservoir : des devis seront demandés.

Assemblée AOC Bois du Jura à Levier : projet pour l'obtention d'une AOC pour les épicéas du massif du Jura, utilisés pour le sciage.

6 – Un circuit trail sera balisé en juin entre les 3 communes du Val. D'autres circuits seront réalisés sur le territoire de la CCA 800. Un site internet est mis en place (Terres de trail).

7 – Cérémonie du 11 novembre : les présidents des Comités des Fêtes des 3 villages seront invités à une réunion en juin concernant l'organisation de la journée (restauration...).

Une subvention exceptionnelle de 100 € sera versée pour l'année 2018 (100€ subvention 2018 + 100 € de subvention exceptionnelle). Accord à l'unanimité.

La séance est levée à 22h30.